

## **Assemblée des délégués de Prométerre et de la FRV du 1<sup>er</sup> juin 2023 à Suchy**

### **Propos du directeur**

Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

Dans son exposé, notre président a déjà évoqué les principaux dossiers dont nous nous sommes occupés l'an dernier et qui pour la plupart demeurent d'actualité.

Je me propose donc de compléter ce tour d'horizon en abordant deux thématiques, la question climatique et la biodiversité, qui sont et vont demeurer ces prochaines années parmi les sujets prioritaires de la défense professionnelle.

#### **Climat**

La question climatique tout d'abord. Le climat change, devient plus volatil, c'est une évidence et l'agriculture est aux premières loges pour le constater puisqu'elle en subit directement les effets – on l'a vu ces deux dernières années. Nous tous, individus ou acteurs de l'économie, sommes appelés à réduire nos émissions de GES dans l'espoir d'éviter l'emballement d'un réchauffement qui quoi qu'il en soit est en marche.

Dans ce contexte, l'agriculture doit certes apporter sa pierre à l'édifice mais dans une mesure qui tienne compte de ses spécificités. L'une d'elle est que la majeure partie des émissions agricoles provient de la détention animale. Cela met hors de portée l'objectif de parvenir à la neutralité carbone, sauf à réduire massivement les effectifs de bétail. Cette réalité n'a pas échappé au Conseil fédéral qui, dans sa stratégie climatique à long terme, énonce pour l'agriculture un objectif de réduction de 40 % - de notre point de vue déjà trop ambitieux - alors que pour les autres branches d'activités, la cible est de 90 %.

Réduire la production animale en Suisse ? C'est ce que voulait indirectement l'initiative contre l'élevage intensif et c'est ce que souhaitent certains milieux qui reviennent à la charge avec l'ambition de transformer notre système alimentaire pour, disent-ils, le rendre durable. La mesure phare de leur programme est de réduire de moitié notre consommation de viande et d'œufs. Pour cela, c'est essentiellement l'agriculture qui est visée, par des mesures destinées à réduire massivement les effectifs de bétail : pas de nouvelle construction d'atelier d'élevage, mise hors service d'infrastructures existantes, renchérissement de la production par de nouvelles taxes, etc.

Ce programme propose un remède pire que le mal qu'il cherche à combattre. Il repose sur l'illusion qu'il suffirait d'agir sur l'offre agricole indigène pour modifier le comportement des consommateurs. En d'autres termes, qu'en produisant moins de viande – ou de la viande hors de prix – en Suisse, il s'en consommera moins. Ce pourrait être vrai si, simultanément aux mesures prises en Suisse, il était

possible non seulement de restreindre les importations mais d'empêcher aussi le consommateur d'acheter de l'autre côté de la frontière ce qu'il ne trouverait plus dans les étals du pays. Or, de telles restrictions relèvent de l'utopie politique et ne sauraient donc fonder des scénarios plausibles pour des solutions d'avenir.

Par ailleurs, il y a des évidences qu'il faut sans cesse rappeler : la Suisse est un pays essentiellement herbager. Plus de 60 % de la surface agricole ne peut pas être valorisée autrement que par du bétail. Cette valorisation repose sur des modes d'élevage qui mettent en valeur les fourrages de proximité et sont, en comparaison internationale, parmi les moins impactants du point de vue climatique. Y renoncer pour devoir importer des denrées qui présentent un moins bon bilan carbone serait un non-sens, néfaste aussi bien pour le climat que la biodiversité. S'ils souhaitent œuvrer utilement pour l'avenir planète, les pourfendeurs de l'élevage seraient bien inspirés de prendre conscience de ces réalités et de cesser de constamment clouer l'agriculture au pilori.

Pour conclure sur ce chapitre, je tiens à souligner que Prométerre s'est aussi montrée offensive en lançant il y a deux ans un projet pilote que nous venons de mener à chef. Il a permis d'élaborer une méthodologie conforme aux normes du GIEC - inexistante en Suisse jusqu'à maintenant - permettant d'établir le bilan carbone d'une exploitation agricole en intégrant non seulement ses émissions mais également le carbone qu'elle est en mesure de capter par le sol. Nous avons par ailleurs pris une part active à l'élaboration du volet agricole du Plan climat cantonal, adopté à la fin de l'année dernière par le Grand Conseil. Ce plan comprend essentiellement des mesures incitatives à disposition des agriculteurs qui souhaitent connaître leur empreinte carbone et identifier ce qu'ils peuvent faire pour l'améliorer. Nous prenons également part à un ambitieux projet multipartenaires qui vise à réduire l'empreinte carbone de la production laitière. Tout ceci montre que dans ce domaine, nous ne sommes pas à la traîne mais faisons, au contraire, plutôt œuvre de pionnier. Notre objectif est que, sur ces questions, l'agriculture vaudoise ait un coup d'avance et puisse anticiper les exigences que l'on voit poindre à l'horizon tant du côté des marchés que de la politique agricole.

Enfin, Prométerre, comme du reste l'Union Suisse des Paysans, a pris position en faveur de la Loi climat sur laquelle nous voterons le 18 juin prochain. Cette loi a le mérite d'être axée sur l'incitation, de ne pas prévoir de nouvelles taxes, de ne pas bannir l'usage des énergies fossiles et de ne pas prendre l'agriculture comme cible. Notre comité vous invite dès lors à la soutenir.

## **Biodiversité**

Un autre combat à devoir mener est celui de la défense de l'usage nourricier du sol agricole contre les velléités d'en affecter une part croissante à la biodiversité.

Le Parlement débat actuellement de l'initiative biodiversité et du contre-projet indirect du Conseil fédéral. Ces textes vont trop loin. Ils entraîneraient une perte de terres cultivables, et donc un affaiblissement de la production alimentaire, et entraverait aussi le développement économique des régions rurales tout comme le déploiement de la politique énergétique.

Le contre-projet indirect du Conseil fédéral – sur lequel le Conseil des Etats statuera la semaine prochaine – nous inquiète tout particulièrement. Il donnerait pratiquement un blanc-seing au Gouvernement pour délimiter le territoire devant être dédié à la biodiversité. Or, dans le cadre de la Conférence sur la biodiversité qui s'est tenue au Canada à la fin de l'année dernière, le Conseil fédéral a approuvé un objectif de 30 %. Pour qu'il puisse être atteint, il faudrait pratiquement doubler les surfaces déjà affectées à la biodiversité. Pour l'agriculture, c'est 150'000 hectares supplémentaires qui devraient être soustraits à la production agricole, soit l'équivalent d'une fois et demie la surface agricole de notre Canton.

Le scénario le plus favorable que nous puissions espérer est que ce contre-projet ne passe pas la rampe du Parlement, auquel cas l'initiative serait alors soumise au verdict du peuple et des cantons, vraisemblablement l'an prochain, avec une recommandation de rejet des Chambres fédérales.

Même dans cette hypothèse, la partie s'annonce difficile. La question de la biodiversité est de plus en plus présente dans le débat public et elle est thématiquée sur un ton le plus souvent alarmiste.

L'agriculture va devoir montrer les raisons pour lesquelles on peut être soucieux de biodiversité tout en s'opposant à un texte sensé la promouvoir. Nous ne sommes pas dépourvus d'arguments. Il faut en premier lieu mettre en évidence tout ce que l'agriculture a déjà accompli en faveur de la biodiversité. Pratiquement un hectare de SAU sur cinq lui est consacré. C'est considérable, ce que le grand public ignore la plupart du temps. Il y a aussi la nécessité de montrer que l'on peut améliorer la biodiversité par une meilleure valorisation des surfaces qui lui sont dédiées, sans constamment en augmenter l'étendue. Nos concitoyens doivent aussi être rendus attentifs au fait que l'agriculture ne saurait porter seule le poids de la responsabilité d'atteindre les objectifs en la matière. C'est notre société dans son ensemble qui est concernée. Ainsi et avant d'exiger davantage de l'agriculture, il serait bon que la part croissante du territoire qui est urbanisé soit lui aussi soumis à des objectifs contraignants, ce qui pour l'heure ne nous semble pas être le cas. Enfin, je rappellerai que la sécurité alimentaire a au moins autant d'importance que la biodiversité. Il faut donc trouver des solutions équilibrées qui évitent de déshabiller Pierre pour habiller Jean (pour reprendre une expression qu'affectionnait mon prédécesseur).

Quoi qu'il en soit, l'agriculture est à nouveau face à un défi d'envergure qui exige de sa part un important travail de communication. Prométerre en a pleinement conscience et s'est organisée pour y faire face, avec notamment la mise sur pied de l'émission « Agriculture Durable » en partenariat avec La Télé et la création de notre réseau d'Ambassadeurs, évoqués tout à l'heure par notre président.

### **Considérations personnelles**

C'est pour moi une assemblée particulière puisque c'est la dernière où l'occasion m'est donnée de m'adresser à vous, chers délégués, en tant que directeur. Mais c'est par ailleurs un peu tôt pour vous faire formellement mes adieux puisqu'il me reste une grosse demi-année d'activité durant laquelle je vais continuer à œuvrer à vos côtés.

Ceux qui me connaissent savent du reste que je suis tourné vers l'avenir et que faire des bilans n'est pas ce que j'affectionne le plus.

Néanmoins, après 22 ans à la direction de notre Chambre d'agriculture, ce serait vous mentir si je vous disais que je ne me suis pas interrogé sur la portée du travail qu'il nous a été donné de réaliser, avec mes collègues et nos équipes, tout au long de mon parcours professionnel.

Il y aurait beaucoup à dire sur une période durant laquelle l'agriculture a été passablement chahutée et dû faire face à d'importants changements. Je me limiterai à trois considérations :

- Sur la défense professionnelle tout d'abord. C'est un travail passionnant. Mais si l'on veut le faire avec plaisir et dans la durée, il ne faut pas se lasser de devoir sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier, ne pas avoir peur de prendre quelques coups et ne pas s'attendre à pouvoir mesurer au jour le jour la portée de son action. Cela étant, je m'y suis toujours consacré avec enthousiasme parce que ce travail est au service d'une cause, la défense de la paysannerie, qui me tient à cœur. Et aussi avec la profonde conviction que s'il est parfois un peu ingrat, ce travail n'en demeure pas moins totalement indispensable.
- Sur l'évolution du métier ensuite. Lorsque j'ai débuté mon activité à la Maison du Paysan, il suffisait de produire efficacement, avec à l'époque bien moins de contraintes qu'aujourd'hui, pour être un bon paysan et mener sa barque avec succès. Au fil de ces 30 dernières années, le métier a grandement évolué et s'est fortement complexifié. L'agriculture a dû s'adapter au marché, faire face à son ouverture, répondre aux nouvelles attentes d'une société toujours

plus exigeante, notamment sur la question environnementale, intégrer une évolution technologique galopante, apprendre à vendre et à communiquer, pour ne citer que quelques éléments marquants. Cette mue, le monde agricole la réalisée sans faire grand bruit, dans une discrétion toute terrienne, au point que certains - fort heureusement une petite minorité - pensent encore que l'agriculture s'est accrochée à ses acquis et n'a pas évolué. Rien n'est plus faux et je dois dire ici mon admiration pour ces paysannes et paysans qui sont parvenus à intégrer autant de changements en aussi peu de temps.

- Sur la perception que la population a de l'agriculture, pour terminer. Au début de mon activité, l'agriculture venait d'essuyer deux échecs en votation populaire avec les rejets de l'arrêté sucrier en 1986 et de l'arrêté sur la viticulture en 1990. Ces dernières années, elle a enregistré trois victoires éclatantes, sur la sécurité alimentaire d'abord, sur les phyto ensuite et sur l'élevage enfin. Il faut évidemment se garder de surinterpréter ces résultats. Ils permettent néanmoins d'affirmer que le processus de transformation de l'agriculture que j'ai évoqué et l'intensification du travail de communication entrepris ces dernières années ont porté leurs fruits et permis de rétablir auprès de la population une confiance qui était altérée. On me retorquera que cela n'empêche pas l'agriculture de subir toujours de trop nombreuses critiques. C'est vrai mais j'ai la conviction que ce qui domine malgré tout dans la population, c'est de la considération et du respect pour le travail des gens de la terre. Et c'est là pour moi l'un des principaux motifs de satisfaction. Ce capital de sympathie, il est primordial et il faut l'entretenir. Le soutien du monde politique en dépend et ce soutien est déterminant. A l'avenir comme par le passé, nos décideurs auront en effet la responsabilité de définir une politique et un cadre qui non seulement permettent à l'agriculture de remplir sa mission nourricière mais offrent aussi des conditions de vie décentes aux hommes et aux femmes qui s'y consacrent.

Je ne saurais terminer sans vous remercier, chères déléguées, chers délégués, pour les fructueux échanges que nous avons eus dans le cadre de nos assemblées régionales, pour votre apport indispensable à la définition de notre politique professionnelle et pour la qualité des relations humaines qu'il m'a été donné de tisser avec vous au fil du temps et qui perdureront, je l'espère, au-delà de mon mandat.

Je vous remercie de votre attention.

Luc Thomas

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juin 2023